

Elections communales du 8 octobre 2017 Inscription sur les listes électorales des résidents étrangers

Formation de Multiplicateurs

Le CEFIS asbl participe à la campagne de sensibilisation qui vise à informer et inviter les résidents étrangers à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales du 8 octobre 2017.

Plus particulièrement, le CEFIS va organiser des « *formations de multiplicateurs* » destinées à des personnes qui peuvent et veulent sensibiliser leur public à s'inscrire sur les listes électorales.

Pourquoi des formations de multiplicateurs ?

Dans la perspective des élections communales du 8 octobre 2017, les résidents étrangers ont le droit, sous certaines conditions, de s'inscrire sur les listes électorales pour obtenir le droit de vote.

Un multiplicateur c'est quoi ?

Un multiplicateur est une personne de référence au sein de sa communauté, de son groupe de référence, de son institution. Il est un pont entre son public et la société luxembourgeoise. Il est en contact direct avec ses membres. Il est impliqué et au courant des enjeux socio-politiques qui se posent en matière de démocratie et droit de vote.

Un multiplicateur permet de diffuser l'information sur le droit de vote aux élections communales par des séances d'information, des discussions dans sa famille, entre ami(e)s, dans divers endroits.

Objectifs :

La formation de multiplicateurs a pour objectif de donner différentes compétences aux participants, notamment :

- Connaître le contexte juridique et les conditions légales pour s'inscrire sur les listes électorales communales.
- Connaître les compétences communales et identifier celles qui sont les plus importantes pour leur public.
- Communiquer de manière efficace avec leur public pour le convaincre de s'inscrire sur les listes électorales communales.

Détails

Les formations auront lieu à partir du mois d'octobre jusqu'en février 2017. Elles se dérouleront sur deux soirées de trois heures environ avec un groupe composé de 15 personnes maximum.